

Public

Tout public sous
réserve d'accord du
certificateur

Dates

Calendrier
individualisé

Durée

Durée du parcours
individualisée (en
moyenne 6 mois
d'accompagnement à
temps partiel)

Votre interlocuteur(trice)

Laëtitia SEGUIN –
Assistante de
formation –
lseguin@cesamformation.org – 06 09 11 86 41

Effectifs

Accompagnement
individuel et/ou
collectif (maximum 8
participants par
groupe)

Objectif

L'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) doit permettre au candidat de constituer sa demande de recevabilité et de co-construire son parcours d'accompagnement dans le but de proposer son livret 2 et de le préparer à l'entretien oral avec le jury V.A.E.

L'accompagnement à la V.A.E. s'articule autour de 5 objectifs qui sont de permettre au candidat de :

- Accompagnement à la constitution du livret 1 justifiant l'expérience du candidat
- Choisir, parmi ses expériences, celles qui sont le plus représentatives des fonctions liées au métier choisi
- Présenter et mettre en évidence les compétences acquises et liées au diplôme,
- Préciser, ordonner sa pensée et ses écrits,
- Rédiger et présenter ses expériences,
- Mettre en forme le document final destiné au jury,
- Se préparer à l'oral.

Contenu

Le candidat bénéficiera lors de cet accompagnement de séances individualisées dont les contenus porteront sur :

- La compréhension du référentiel professionnel lié au métier
- Le repérage et l'analyse des situations d'expérience ou de travail pertinentes au regard du référentiel professionnel,
- L'explication et la formalisation des expériences,
- L'identification et la hiérarchisation des éléments de preuve.

Modalités pédagogiques

- Actes formatifs en présentiel et/ou à distance
- Accompagnement individuel et/ou collectif individualisé
- Entretien d'explicitation
- Aide au choix de situations prévalentes
- Aide à la formulation

Modalités de suivi du participant pendant la prestation

Le suivi est assuré par l'accompagnateur VAE

Modalités d'évaluation de l'acquisition des compétences

Mesure de l'avancée des écrits du livret 2 en cours d'accompagnement
Jury blanc en fin d'accompagnement



Référente handicap

referencehandicap@cesamformation.org

■ Documents délivrés à l'issue de la prestation

Attestation de formation

■ Profils des intervenants

Accompagnateur VAE

■ Suites de parcours possibles - passerelles

Si validation partielle : possibilité de valider les blocs manquants par voie de VAE ou en formation classique.

Emploi, formation DE sanitaire et social : Aide-Soignant, DE Auxiliaire de Puériculture (équivalence bloc 5), DE Moniteur Educateur, DE Educateur Spécialisé, DE Assistant Familial, etc.

■ Modalités d'inscription

Prise de contact spontanée :
Laëtitia SEGUIN – Assistante de formation
06 09 11 86 41 / lseguin@cesamformation.org

■ Prérequis

- Avoir obtenu l'accord de faisabilité du certificateur.

■ Résultats

2025 :

- 67 % de validation totale
- 33 % de validation partielle

■ Coût-s prise-s en charge possible-s

- Prix de la formation sur devis.
- Mobilisation du CPF possible.



Référente handicap

referencehandicap@cesamformation.org